

CATENNOY.

(Castenoi; Castenoy; Casthenoy; Catenoi; Cathenoy. — *Castanedum; Castanetum; Castaneum; Castanetum; Castiniacum.*)

CETTE localité, peu considérable aujourd'hui, était au moyen-âge une ville assez importante, chef-lieu d'une chàtellenie qui dépendait du comté de Beauvais. Catenoy est en effet désigné sous le nom de *villâ castiniaco* dans la charte du roi Robert qui est relative à la donation de ce comté à l'évêque Roger en 1015, et par le mot *castanetum*, en 1150, dans celle du pape Eugène, qui confirme les droits d'Henry-de-France, également évêque de Beauvais. Cette chàtellenie, dans laquelle les rois de France avaient droit de gîte, possédait une mesure particulière pour les grains et une justice sous le nom de prévôté. On remarque encore, vers le nord de l'église, des restes du chàteau, qui ne fut pas rétabli depuis sa destruction par la Jacquerie, au xiv^e siècle.

Dans le courant du xi^e siècle, l'évêque Guy accueillit dans l'habitation qui lui appartenait, près de l'église, des parents de Guibert de Nogent, qu'il affectionnait beaucoup ainsi que sa famille, comme cet historien, natif, dit-on, de Catenoy ou d'Agnetz, le raconte lui-même (*).

Catenoy faisait partie du doyenné de Pont, qui dépendait lui-même de l'archidiaconé de Breteuil; mais ainsi qu'Angy, Bailleval, Bresles, Bury, cette cure n'était sujette à aucune autre visite d'archidiacre qu'à celle du chapelain de l'évêque (pénitencier). Le patronage en fut donné en 1161 au chapitre cathédral de Beauvais, par Henry-de-France, alors archevêque de Reims. On ignore les dates de la construction des différentes parties de l'église.

La charte des privilèges de l'abbaye Saint-Symphorien (1182), et celle concernant l'abbaye de Breteuil (1164), détaillent les possessions de ces deux monastères à Catenoy ou dans les environs, tant en sujets, justice, dixmes qu'en vignes et terres labourables.

ENSEMBLE DE L'ÉDIFICE.

L'orientation de l'église de Catenoy est très-régulière (I: 1, 2). — Le plan (I: 1) a la forme d'une croix dont trois branches égales sont formées par le chœur et les transepts; la nef présente un collatéral gauche, mais il est probable, ainsi que nous le verrons, qu'elle était d'abord munie de deux collatéraux étroits. — Les parties de l'église que nous avons à décrire sont construites en partie en pierres de taille et en partie en moellons noyés dans du mortier. — Voici les dimensions principales de cet édifice:

1° A l'intérieur :

Longueur totale	33,25 ^{m.}
Longueur du chœur	6,80
— de la nef	22,00
Largeur du chœur	3,70 à 4,15
Largeur de la nef principale	7,95
Largeur totale au niveau des transepts	15,50
Hauteur du chœur sous voûte.	6,05
— des murs latéraux de la nef.	6,50

Hauteur des murs latéraux des transepts	8,00 ^{m.}
— de la voûte, au-dessous du clocher	11,70

2° A l'extérieur :

Hauteur du faitage du toit du chœur	10,70 ^{m.}
— de celui de la nef	15,00
— du clocher jusqu'à la base du chapeau d'ardoises	16,50

Les parties de l'église de Catenoy que nous avons à décrire sont : 1° le chœur; 2° la nef principale en partie; 3° les transepts; 4° la façade; 5° le clocher.

« (*) *Is et matrem meam et parentes meos cum videretur amplecti et me potissimum caritudine plurimâ affectaret, præsertim cui omnia » benedictionum sacramenta, præter sacerdotium contulisset, à necessariis matris meæ vocatus, ut in propriis, quæ juxta loci Ecclesiam » constitutæ erant, ædibus, degero aliquantisper sineret, gratanter admisit: vocatur autem villa ipsa Castanetum oppidum..... (Guib. De vitâ » sud. cap. 13.) »*

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'EXTÉRIEUR.

Chœur. — Le chœur a une forme rectangulaire et se compose de trois murs. — Celui du chevet (est) se termine en pignon dont les pentes suivent celles du toit de cette partie de l'église. L'appareil en est grossier et formé en général de moellons noyés dans du mortier. Les arêtes latérales, qui étaient sans doute en pierres de taille, sont aujourd'hui renforcées de deux gros contre-forts, élevés beaucoup plus tard. Ce mur n'offre ni soubassement ni couronnement. Il a été percé, vers son centre, d'une fenêtre, au XIII^e siècle; mais il est probable qu'il s'y trouvait d'abord une baie plus petite, analogue à celle que présentent les murs latéraux. — Ces derniers (I : 5), dont l'appareil est analogue au mur du chevet, et qui n'ont comme lui ni soubassement ni couronnement, sont en retraite de 20 centimètres dans leur deux tiers voisins du chevet par rapport à l'autre. Ils n'offrent à considérer que la baie de fenêtre dont ils sont l'un et l'autre percés. Cette baie (I : 4) est à plein cintre, sans ornements, et les joints qui séparent les pierres de taille qui la composent ont de 2 à 4 centimètres d'épaisseur; son archivoltte est formée de dix claveaux inégaux. Cette fenêtre n'est pas évasée extérieurement; son arête est même taillée en angle *aigu*, ce qui provient du prolongement jusqu'au dehors de son évasement intérieur. Un des pieds-droits de la fenêtre du mur méridional est complètement caché par la sacristie, qui a été construite après coup dans l'angle formé par le chœur et le transept de ce côté.

Nef. — Il n'existe des anciens murs latéraux de la nef qu'une portion de celui du sud, dans le voisinage de la façade (I : 5). Elle se distingue de la partie moderne, qui est construite en moellons et sur laquelle son parement extérieur forme un ressaut de 10 centimètres, en ce qu'elle est bien appareillée en pierres de taille, rangées par assises horizontales (cinq par mètre) dont les joints ont un quart de centimètre à un centimètre seulement. Cet ancien mur est sans soubassement et couronné d'une simple moulure en biseau, qui est moderne; il n'est percé d'aucune ouverture, et est renforcé à ses extrémités de deux contre-forts bien moins saillants que larges. Celui de droite offre deux retraites en larmier sur la face principale, et n'atteint pas le couronnement du mur; celui de gauche atteint le couronnement, et présente trois retraites en larmier se continuant en retour sur la façade.

Transsepts. — Les transsepts sont rectangulaires comme le chœur, et comme lui formés l'un et l'autre de trois murs, dont le principal est en pignon (I : 5). L'appareil de ces murs est le même que celui des murs du chœur; seulement la disposition des moellons par assises inclinées en sens inverse (*opus spicatum* grossier) y est manifeste, surtout dans le pignon méridional. Les deux fenêtres de ces transsepts ont été refaites: celle du sud au XIII^e siècle, celle du nord au XVI^e. C'est aussi dans le cours de ce dernier siècle qu'ont été élevés les énormes contre-forts qui flanquent les angles du transept septentrional. Les murs latéraux de ces transsepts n'offrent rien de particulier, si ce n'est le mur oriental du transept nord (I : 6), qui présente les restes de l'archivoltte d'une arcade à plein cintre entièrement bouchée, et une petite baie de porte moderne.

Façade, portail (II). — La façade (II : 1) est une des plus remarquables que nous ayons à décrire. Son appareil est aussi parfait que celui de l'ancien mur de la nef, et construit également en pierres de taille. Sa symétrie a été détruite par son prolongement vers la gauche, lorsque le collatéral actuel de la nef a été construit, dans les premières années du XIII^e siècle. Le portail, large mais écrasé, est situé entre deux contre-forts peu saillants, sans autre retraite en larmier que celle de leur sommet; les arêtes de ces contre-forts sont ornées d'une longue colonne engagée, dont la base fruste est semblable à celle des colonnes du portail; le chapiteau (II : 2) a une corbeille ornée d'enroulements en volute, de hachures, etc., et surmontée d'un tailloir qui forme un bandeau embrassant les deux contre-forts et se prolongeant de l'un vers l'autre, sur le parement extérieur du mur intermédiaire. Ce bandeau est interrompu au centre par une baie de fenêtre à plein cintre (II : 3), ornée à droite et à gauche de deux petites colonnes en retraite, à base et à chapiteau simples; leur tailloir, au niveau de l'imposte, est constitué par le bandeau dont il vient d'être question. L'archivoltte de cette fenêtre

présente intérieurement un tore chevronné irrégulier, et, plus en dehors, des moulures creuses et saillantes dont la plus extérieure est ornée d'étoiles finement sculptées. Au-dessous de cette fenêtre, le portail forme, sur le reste du mur, une masse en saillie, dissimulée en partie par une retraite peu inclinée qui le surmonte. — Ce portail (II : 5) présente, à droite et à gauche, six colonnes engagées et en retraite, dont toutes les bases sont très-frustes. Les fûts qui, vus de face, ont 0^m, 18 de diamètre (II : 5) et seulement 0^m, 12 de profil (II : 4), sont tous formés d'une seule pierre, dont la cassure permet de voir les crampons qui les maintiennent, et qui nous semblent dater de la première époque du portail. Les chapiteaux (II : 7) présentent des ornements à vive arête, presque tous végétaux. La colonne la plus interne, de chaque côté, supporte l'arcade en cintre surbaissé de la baie de la porte; les autres reçoivent les retombées d'une archivoltte multiple composée de cinq archivolttes secondaires, placées en retraite par ressauts réguliers, sur un pareil nombre de voussures (II : 4, 5). Ces archivolttes sont ornées de cavets, de tores simples, chevronnés ou guivrés, et inscrits par une moulure saillante (II : 6) offrant une ornementation végétale courante très-bien refouillée. — En dehors et à peu de distance des deux contre-forts déjà décrits (II : 1), il s'en trouve deux autres de forme et d'aspect différents; celui à droite, qui termine la façade de ce côté, offre trois retraites en larmier qui se contournent en dehors à angle droit (voir plus haut : *nef*). Le contre-fort opposé est peu saillant comme le précédent, et n'offre de retraites en larmier que sur sa face principale; elles sont inégales et au nombre de quatre. Entre les deux contre-forts situés à droite et à gauche du portail, on voit inférieurement une arcade simulée très-basse, dont l'archivolte nue est inscrite par une moulure saillante ornée de têtes de clous; à l'intrados de ces arcades, et au niveau de l'imposte, sont des fragments d'une moulure saillante que nous retrouverons à l'intérieur, où ces deux arcades simulées se représentent, sans se correspondre. La façade offre pour couronnement une rangée non interrompue de pointes de diamant placée sans aucun doute lors de la construction du collatéral actuel, au niveau duquel elle se prolonge.

Clocher (I : 5, 6, 7, 8; III). — Le clocher est central et carré de plan, à peu de chose près (III : 1). La partie la plus inférieure, ou lanterne (I : 5, 6), est construite en moellons noyés dans du mortier, si ce n'est aux quatre angles qui sont en pierres de taille; ses quatre faces servent d'insertion aux quatre toits du chœur, de la nef et des deux transsepts. La face orientale seule (I : 6) présente une particularité; c'est l'existence, à droite et à gauche de l'insertion du toit du chœur, d'une petite fenêtre à plein cintre, dont la baie, sans évasement extérieur et construite en pierres de taille dont les joints ont 1 à 3 centimètres d'épaisseur, est surmontée d'une archivoltte à sept ou neuf claveaux inégaux. La partie supérieure du clocher (III : 2), entièrement en pierres de taille rangées par assises au nombre de cinq par mètre et séparées par des joints d'un demi-centimètre à 2 centimètres, forme un seul étage dont la base est dessinée par une moulure saillante, ornée d'une torsade (III : 21). De cette base (III : 2) partent, sur chaque face, deux arcades principales à plein-cintre formées d'une vingtaine de claveaux inégaux et embrassés par une rangée de petits modillons saillants. Chacune de ces arcades inscrit deux arcades secondaires plus petites et en retraite (surmontées d'une petite ouverture circulaire), et dont les retombées sont reçues par trois colonnes courtes : une centrale isolée, et deux autres engagées, à l'intrados des pieds-droits de la grande arcade. Ces colonnes ont des bases simples et frustes; leurs fûts sont circulaires, à l'exception de quelques-uns de ceux qui sont isolés, et dont la forme est octogone; leurs chapiteaux (III : 5 à 18) sont très-variés d'ornementation : leurs corbeilles présentent des figures bizarres, mais surtout des ornements végétaux. Leur tailloir (III : 2) semble se prolonger en saillie sur le nu du clocher d'une arcade à l'autre en contournant les angles, mais ces moulures, en dehors des chapiteaux, affectent une coupe et une ornementation différente (III : 19, 20). Le couronnement du clocher se compose d'une série de corbeaux (III : 4) dont la partie inférieure est ornée de figures et de moulures diverses, et dont la partie supérieure se confond avec une saillie en biseau qu'ils semblent soutenir. La surface oblique de ce biseau présente, entre les corbeaux, des ornements divers. Un chapeau d'ardoises peu élevé surmonte ce clocher.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'INTÉRIEUR.

Chœur (I : 7). — Le chœur est voûté. Le mur de l'est ne présente rien à noter ; il est percé de la fenêtre à meneaux, qui a remplacé sans aucun doute la fenêtre primitive. Les murs latéraux présentent deux portions distinctes : la plus orientale est percée, à droite et à gauche, d'une fenêtre à plein cintre sans ornements et profondément évasée ; la voûte y est d'arêtes, *sans nervures*, et ses retombées sont reçues, vers le mur du chevet, par deux colonnes de 3^m, 40 de hauteur et situées dans les angles. Le chapiteau de la colonne gauche (la seule qui ne soit pas dégradée) présente des ornements peu saillants (IV : 4). A l'opposé, les pendentifs de cette voûte se perdent dans le parement des murs, au voisinage d'une colonne tronquée (IV : 1) et comme suspendue en console, à droite et à gauche, pour supporter un boudin transversal engagé dans la voûte. La partie du chœur voisine des transepts est un peu en retraite sur la précédente ; elle se compose de deux murs unis et surmontés d'une simple voûte en berceau.

Nef (I : 7). — Nous avons dit qu'à l'extérieur il ne subsistait de l'ancienne nef qu'une portion du mur méridional, que nous avons décrite. Vu à l'intérieur, ce reste du mur primitif forme, du haut en bas, un ressaut peu prononcé. A 3^m, 08 de hauteur, on y voit (IV : 2) une moulure horizontale en biseau, dont la saillie se confond à gauche avec le tailloir d'une colonne engagée qui a sa base détruite et dont le fût, à arête mousse, est surmonté d'un chapiteau (IV : 10) orné de larges feuilles sculptées. Inférieurement (IV : 2), entre le fût de cette colonne et le mur de la façade, se trouvent trois arcades simulées à plein cintre et de 0^m, 30 de profondeur. Leur archivoltte a son arête tronquée ; elle est inscrite par une moulure saillante dont la coupe représente un coin émoussé, et supportée par des pilastres sur la face principale desquels se trouvent de petites colonnes engagées. Les bases sont toutes semblables et ornées d'appendices végétaux ; les chapiteaux (IV : 8), dont l'ornementation est aussi végétale, ont un tailloir qui s'étend sans interruption et en se contournant, sur les faces internes des pieds-droits, et horizontalement sur le fond de l'arcade. Un soubassement de 0^m, 22 de hauteur supporte toute cette ornementation. Le haut du mur (I : 7) présente les traces d'une baie de fenêtre bouchée. Le reste du mur du nord est moderne, et un peu en retraite, comme à l'extérieur, par rapport à la partie que nous venons de décrire ; mais cette retraite paraît avoir existé dès le principe, car à sa partie supérieure, les pierres qui la forment sont évidemment de la construction primitive. — Le mur de la façade présente supérieurement une retraite brusque, qui est plus élevée que les murs latéraux de la nef. Au-dessous, se voit la baie, largement évasée, de la fenêtre, qui est sans ornement à l'intérieur, mais dont l'arête offre une rainure continue. Inférieurement, la baie de la porte montre son amortissement en cintre surbaissé et rompu (IV : 3). A gauche, une arcade simulée, semblable à celles déjà décrites, leur fait suite en retour sur ce mur, où font saillie (entre l'arcade simulée et la baie du portail) une colonne engagée (IV : 9) analogue à celle du mur latéral, mais moins élevée, et, à sa droite, deux autres colonnes moins volumineuses et en retraite, dont le chapiteau est analogue. Les bases de ces colonnes (*ibid.*) sont ornées d'appendices végétaux. La même ornementation existe à la droite de la porte, où l'on peut remarquer des restes de la première arcade du mur latéral correspondant de la nef, ce qui prouve que la nef était primitivement au nord comme au sud. — L'extrémité de cette nef, vers les transepts, se termine par une arcade à plein cintre sans ornements, dont les retombées sont reçues par des pilastres peu saillants et simplement surmontés d'un tailloir en biseau ; la face oblique de ce dernier est ornée de chevrons légèrement tracés en creux (IV : 7). — Cette nef n'est pas voûtée. Son sol ne présente rien de particulier.

Transepts. (I : 8). — Les deux transepts ont la même étendue et sont à peu près carrés de plan. Ils communiquent avec la partie centrale de l'église par une arcade à plein cintre soutenue par des pilastres semblables à ceux qui existent à l'entrée de la nef de ce côté. Du reste, ces transepts n'offrent rien de remarquable ; leur fenêtre a été refaite et leurs murs sont nus et sans ornements.

— Vers l'est, le transept nord a une petite porte de sortie et, du côté opposé, une arcade ogivale simple, par laquelle on communique avec le collatéral de la nef, qui est de la même époque qu'elle. Celui du sud présente, sur son mur oriental, la trace d'une arcade ogivale qui est du XIII^e siècle, à en juger par les petits fleurons qui se trouvent à l'imposte. Le mur parallèle est renforcé de ressauts perpendiculaires interrompant dans toute sa hauteur le plein de la muraille; ces ressauts nous paraissent être postérieurs à la construction primitive. Malgré le badigeon dont ce mur est recouvert, on y découvre (*ibid.*), en l'examinant avec attention, les traces d'une demi-arcade en pierres, butant contre le pilastre situé à l'entrée de ce transept. L'ouverture dessinée par cet arc est maintenant bouchée; il n'en subsiste qu'une espèce de passage rectangulaire communiquant avec un vide ménagé au-dessous de l'horloge. Ces transepts ne sont pas voûtés. — La partie centrale résultant de l'intersection des transepts avec le chœur et la nef est située sous le clocher, et beaucoup plus élevée que les autres parties de l'église. Elle est pourvue d'une voûte d'arêtes, dont les nervures, ornées de fleurons détachés, retombent sur de petites colonnes suspendues aux quatre angles. Ces nervures, à tores peu volumineux, et ces colonnes, dont les chapiteaux et les bases en consoles sont ornés de petites feuilles appliquées, ont été sculptées évidemment à une époque postérieure à celle que nous étudions. Cette lanterne du clocher présente supérieurement, à l'est, deux baies à plein cintre garnies de vitres et légèrement évasées (I : 8), que nous avons déjà décrites à l'extérieur.

Clocher (I : 7, 8). — L'escalier en hélice par lequel on parvient dans les combles de la nef est en bois et situé vers l'extrémité orientale du collatéral de la nef. Une échelle fait en outre pénétrer dans le clocher par une de ses arcades principales de l'ouest. L'intérieur de ce clocher n'offre d'ailleurs rien de remarquable que la retraite (III : 3) des arcades principales dont ses quatre faces sont percées.

Les modifications apportées au plan primitif de l'église de Catenoy empêchent que l'on puisse le reconnaître au premier abord. Il ne paraît pas avoir varié pour le chœur et les transepts; mais quelle était la forme de la nef et ses rapports avec les transepts? nous pensons qu'elle présentait trois divisions longitudinales, la plus centrale de la largeur du chœur, et les latérales bien plus étroites et communiquant avec les transepts. Les preuves de cette manière de voir sont : 1^o l'existence, à l'intérieur du mur de la façade, de colonnes d'*attente*, situées suivant le prolongement des murs latéraux du chœur; 2^o la demi-arcade dont il reste les traces dans le mur occidental du transept droit, et par où l'on devait communiquer directement avec le collatéral correspondant de la nef; 3^o enfin, la configuration extérieure de la façade primitive, divisée par des contre-forts en trois parties correspondant sans doute aux divisions intérieures de la nef.

CAUFFRY.

(Cauffery; Caufri; Caufrit; Caufry; Chauffry; Coffry. — *Caufratum.*)

DANS les données historiques qui nous restent concernant le Beauvoisis au moyen-âge, on ne trouve rien de particulier à Cauffry, dont la cure était sous le patronage du prieur de Saint-Leu-d'Esserent.

L'église est placée sous l'invocation de saint Aubin et sainte Geneviève.

ENSEMBLE DE L'ÉDIFICE.

L'orientation de l'axe transversal de l'église au niveau du clocher n'offre qu'une déviation de 13 degrés vers l'est par rapport au nord vrai (I : 2). — Son plan (I : 1) est irrégulier aujourd'hui,